

En 1618, une querelle violente s'éleva entre le comte d'Allincourt et M. de St-Chaumont; le premier gouverneur général du Lyonnais et du Beaujolais, et le second lieutenant général des armées du roi dans ce même pays.

Lesdiguières fut chargé de faire une enquête à ce sujet; il écrivit alors la lettre suivante *assez cavalière* aux échevins de Lyon : MM. Barailhon, Goujon, Bollioud et *Grolhier*.

« Pour être éclairé sur la plainte du Sieur de St-Chaumont, il est nécessaire que vous veniez *ici*, avec les actes contenus audit mémoire.

« C'est pourquoi nous vous prions de venir nous trouver à cet effet *incontinent* la présente reccue.

« Vienne, 2 novembre 1618

« Signé : LESDIGUIÈRES. »

Voici maintenant le 3 novembre 1618, la noble réponse de l'échevin Grolhier.

« Nous ne prétendons pas être obligés de communiquer nos cahiers, quand nous députons au Roy pour affaires, à qui que ce soit sinon au roi et à nos seigneurs de son Conseil; comme nous l'avons jamais fait, non plus que nos prédécesseurs. »

Voilà comment un Grolhier osait tenir tête à cette époque au terrible Lesdiguières.

Le maréchal en prenant ce ton hautain avec lui, ne se doutait pas qu'un jour, un descendant de cet échevin, serait le maître à son tour de son château de Pont-d'Ain.

Arrivons maintenant à l'acquéreur de ce château.